

Vous avez observé un lynx, un loup, ou des indices de leur présence.

CONTACTEZ VOTRE CORRESPONDANT RESEAU

Département de Isère - 38

SECTEURS	Correspondant local	E Mail	Tel
Oisans-Ecrins	Nicolas Bertrand (PN Ecrins)	nicolas.bertrand@ecrins-parcnational.fr	0476800051
Valbonnais	Samy Jendoubi (PN Ecrins)	samy.jendoubi@ecrins-parcnational.fr	0476302061
Taillefer – Gd Serre Belledonne Sud	Jérôme Patrouiller (DDT 38)	jerome.patrouiller@isere.gouv.fr	0613936762
Trièves-Vercors Vercors-Drac	François Mandron (ONF 38)	francois.mandron@onf.fr	0674676732
Senepi - Connex	Guilhem Barneix (OFB)	guilhem.barneix@ofb.gouv.fr	0764864325
Obiou – Beaumont	Philippe Chabot (OFB)	philippe.chabot@ofb.gouv.fr	0625070798
Hts Plateaux du Vercors	Colas Rysiewicz (ONF 38)	colas.rysiewicz@onf.fr	0623580336
Vercors Nord	Philippe COTTE (OFB)	philippe.cotte@ofb.gouv.fr	0625070679
Belledonne Nord	Fredéric BOUCHET-VIRETTE	frederic.bouchet-virette@ofb.gouv.fr	0625070669
Chartreuse	Tristan ORECHIONI (ONF 38)	tristan.orecchioni@onf.fr	0675081232

En cas d'absence ou de non réponse de votre correspondant « local », ou d'indice sur un autre secteur, contactez un agent du service départemental de l'OFB ci-dessous.

Service départemental de l'OFB- 38

Chef de service : Sébastien MOLLET 06.72.08.15.52

Chef de service adjoint : Emmanuel MASSIT 06.25.07.06.12

Unité sud

Unité nord

Chef d'unité : Pascal BEGON 06 25 07 06 13

Chef d'unité : Nicolas BLANC 06 25 07 06 15



Coordination logistique départementale
Direction Départementale des Territoires de l'Isère.
Jérôme PATROUILLER 06 13 93 67 62

Promeneurs Agriculteurs Naturalistes Chasseurs Automobilistes Forestiers ...

Vous avez observé
un **lynx**, un **loup**,
ou des indices de leur présence

Contactez les correspondants du



Vos observations sont
précieuses pour suivre
l'évolution de la présence de
ces espèces.

Les **correspondants du Réseau Loup - Lynx** ont suivi une formation pour identifier les indices de présence du loup et du lynx. Ils recueillent vos observations sur des formulaires adaptés et les transmettent au coordinateur départemental. Ils peuvent vous apporter également toutes informations sur ces espèces.

Le Réseau est aujourd'hui implanté dans plus de 60 départements, répartis sur l'aire de présence connue des deux espèces.

Les données collectées sont analysées par l'Office français de la Biodiversité et rapportées dans les bulletins d'information du réseau disponibles à l'adresse internet précisée à la fin du document.

Vous observez un loup, un lynx.
Vous découvrez un indice de leur présence.

CONTACTEZ UN CORRESPONDANT DU RESEAU LOUP LYNX

Loup

Observations visuelles

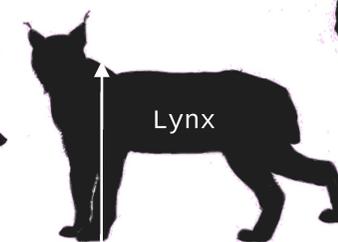
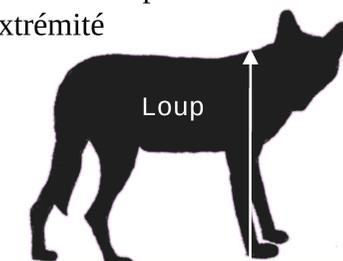
hauteur au garrot 60 à 80 cm,
allure efflanquée, haut sur patte

pelage gris à roux, zones sombres sur le dos, flancs et dessous plus clairs, joues blanches

poids 20 à 40 Kg

Tête large, oreilles courtes plutôt arrondies, queue touffue de 30 à 45cm noire à l'extrémité

Des confusions sont régulièrement enregistrées entre le loup et certaines races de chien.

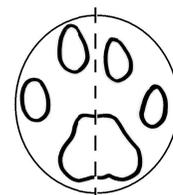
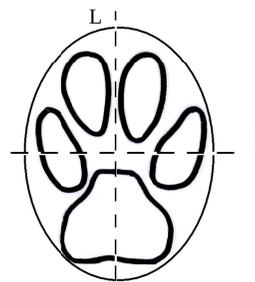


Des confusions sont régulièrement enregistrées entre le lynx et les chats domestiques ou forestiers.

Empreintes et pistes

forme ovale L : 8 à 12cm; l : 7 à 11cm, symétrique
Empreinte difficile à différencier de celle du chien

Alignement de la piste sur au moins 100m



forme ronde 6 à 8 cm de diamètre, asymétrique

Semblable aux empreintes de chats, mais 3x plus grosses

parfois confondues avec des empreintes de chien

Piste type « chien », non alignée



Cadavres et restes de proies

Le lynx et le loup sont des **espèces protégées**. Leurs dépouilles ne peuvent être manipulées que par des personnes habilitées. Le cadavre sera acheminé vers le Laboratoire vétérinaire départemental où il sera autopsié.

Proies potentielles : Ongulés sauvages et domestiques. Lors de la découverte de restes de proies un diagnostic précis doit être réalisé par un correspondant du réseau (traces de morsures, consommation, etc.).

Attention, d'autres indices peuvent être présents sur le lieu de l'observation! (empreintes, excréments, poils, etc.)

Pensez à noter les coordonnées de l'observation réalisée ou de l'indice découvert (GPS, carte...)